



FORMATION INTER-ENTREPRISES \*

1 jour

## La copropriété de A à Z

à partir de 390 € net de taxe par participant

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender le cadre juridique de la copropriété
- Identifier les obligations du syndic issues des lois Alur et Elan
- Respecter le formalisme de l'Assemblée Générale
- Savoir gérer une copropriété
- Maîtriser la mutation d'un lot de copropriété

### PUBLIC VISÉ

Tout public

### PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

### AIDES AU FINANCEMENT \*\*

Cap Emploi  
Opérateurs de Compétences (OPCO)  
France Travail  
Entreprise

\*\* sous conditions

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

### MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation  
Réalisation d'une étude de cas  
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis sur les compétences travaillées lors de la formation  
Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation  
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription  
Demande de devis

### ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

\* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur  
**laho-formation.fr**

 N° Vert 0 805 384 384



## PROGRAMME DE LA FORMATION

## APPREHENDER LE CADRE JURIDIQUE DE LA COPROPRIETE

Organisation de la copropriété

- Parties communes et privatives définies par la loi Elan
- Règlement de la copropriété et état descriptif de division
- Immatriculation des copropriétés, carnet d'entretien et documents techniques
- Les organes de copropriété : syndicat de copropriétaires, conseil syndical

Le syndic de copropriété

- Pouvoirs et responsabilités
- Mandat de syndic et contrat type
- Les nouvelles obligations de la loi Elan

L'assemblée générale de copropriété

- Convocation
- Ordre du jour
- Modalités de vote et nouvelles règles de majorité de la loi Elan
- Procès-verbal

## GESTION DE LA COPROPRIETE

Notions comptables

- Appel de fonds, budget
- Fonds travaux
- Voie de recouvrement des impayés de copropriété

Assurances de copropriété

- Assurance des parties communes et des parties privatives
- Gestion des sinistres et mise en jeu des garanties

Gestion des travaux

- Établissement des devis
- Surveillance et honoraires liés à la gestion des travaux

## MUTATION DU LOT DE COPROPRIETE

- Informations de l'acquéreur
- Obligations du syndic en matière de vente d'un lot
- Répartition des charges entre vendeur et acquéreur

La formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession.

L'obligation de formation s'impose pour les titulaires des cartes professionnelles ainsi que pour l'ensemble des collaborateurs, salariés ou non, titulaires d'une attestation d'habilitation. À chaque renouvellement de cartes, par périodes triennales, il faudra justifier, par attestation, de 42 heures de formation.

